

LE CPAS RECRUTE !

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !



● INFIRMIER(E) ● BREVETÉ(E) OU GRADUÉ(E)

- TEMPS-PLEIN ●
- CONTRAT DE REMPLACEMENT ●
(Entrée en fonction rapide)

SITES DE TRAVAIL :



**Maison de Vie et de Soins
Site Paul Demade
Comines**



**Maison de Vie et de Soins
Site La Châtellenie
Warneton**



**Maison de Vie et de Soins
Site Sacré-Cœur
Ploegsteert**

INFIRMIER(E) TEMPS-PLEIN CONTRAT DE REMPLACEMENT (Entrée en fonction rapide)

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le CPAS de Comines-Warneton est un Centre Public d'Action Sociale qui propose **un environnement de travail en constante évolution et disposant d'une dynamique de projet.**

Exemples mettant en lumière la dynamique de notre CPAS :

- Formation de notre personnel des Maisons de Repos à la **Philosophie HUMANITUDE** (philosophie mettant le résident au centre de l'attention, impliquant un respect de son rythme de vie tout en cherchant la stimulation cognitive et musculaire afin de respecter le principe « Vivre debout, mourir debout »).
- Présence d'une **Psychologue** afin d'assurer la prise en charge adaptée pour les aînés qui éprouvent des difficultés d'ordre psychologique.
- Présence d'une **Coordinatrice Qualité** afin de promouvoir une culture d'amélioration continue de la qualité au sein des différents services.
- Présence d'une **Diététicienne** afin d'assurer le suivi alimentaire des résidents.

Rejoignez-nous vite afin de contribuer au développement de nos projets et d'assurer un soutien de qualité à notre population et à nos aînés.

AVANTAGES

- 26 jours de vacances annuelles.
- 8 jours de congés extra-légaux.
- Rémunération liée à l'expérience.
- Possibilité de bénéficier de primes naissance, mariage, pension ...
- Possibilité de bénéficier d'une indemnité pour les déplacements à vélo.
- Possibilité de bénéficier de codes de réduction via la plateforme « Benefits at work », en partenariat avec Zalando, Décathlon, Bellewaerde, Dyson, Philips...
- Possibilité de bénéficier d'une réduction pour l'assurance soins de santé.
- Possibilité de commander des produits pharmaceutiques à prix réduit.

PROFIL

- Posséder un diplôme reconnu en tant qu'infirmier ;
 - Disposer du visa du SPF Santé Publique autorisant l'exercice de la fonction d'infirmier(ère);
 - Une expérience en tant qu'infirmier est un atout;
- Etre à l'écoute, patient, disponible et capable de travailler de façon autonome et en équipe.

La candidature peut-être adressée
par mail
valentin.vandecasteele@cpas-comines.be
par courrier :

C.P.A.S. de COMINES-WARNETON
Monsieur Frédéric HALLEZ, Président
Rue de Ten-Brielen, 160
7780 COMINES-WARNETON

Le dossier de candidature doit
comprendre :
Lettre de motivation ;
Curriculum vitae ;
Copie du diplôme utile à la fonction ;
VISA infirmier
Certificat de bonne vie et mœurs
(de moins de 3 mois).

*Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez prendre contact avec notre Centre au numéro 056/39.39.39.
(Nederlandse versie op aanvraag).*

**MONOGRAPHIE DE FONCTION
INFIRMIER(E)**

Code IFIC 6370 – Catégorie salariale 14 ou 14b

Remarque : la polyvalence maximale est demandée à chaque agent. Le descriptif de fonctions est établi à titre indicatif et ne peut porter atteinte aux principes de bonne administration et de continuité. En effet, cette liste n'est pas exhaustive. Le présent rapport d'évaluation reprendra de façon précise le travail demandé.

Situation Hiérarchique

L'infirmier./ière est placée sous l'autorité directe de l'infirmière en chef. Son activité est déterminée par la définition de l'art infirmier, notamment la liste d'actes ainsi que par les procédures en vigueur dans l'établissement.

Elle reçoit ses instructions de manière formelle (procédures, protocoles, prescriptions, programmation de soins, ...) et informelle (réunions, entretiens, communications orales,...). La manière dont l'infirmière satisfait aux exigences de la fonction est évaluée par voie hiérarchique, à travers une observation globale de ses activités.

L'infirmière assure l'encadrement des aides-soignantes, stagiaires, élèves, assistantes en logistique, bénévoles dans l'accomplissement de leurs tâches et veille à l'exécution du travail, conformément aux procédures existantes et aux besoins des résidents.

L'infirmière entretient, sous la responsabilité de son supérieur direct, des relations fonctionnelles avec les services suivants :

- Services médicaux
- Services paramédicaux
- Service kiné
- Services techniques intra et extramuros
- La pharmacie
- L'animation
- La cuisine
- ...

Ces relations ont pour but de garantir le fonctionnement interdisciplinaire de l'institution par contacts oraux, téléphoniques, réunions, staffs, afin de promouvoir les soins de qualité aux résidents..

Finalité de la fonction

Dispense, de manière autonome, sur prescription médicale et/ou en collaboration avec le médecin, des soins infirmiers et psychosociaux aux résidents en vue du maintien, de l'amélioration ou du rétablissement de leur santé, leur bien-être et leur autonomie.

Compétences spécifiques/domaine de responsabilités

- L'infirmier./ière exécute les soins suivant la définition de l'art infirmier, la démarche en soins, la philosophie de l'institution. Elle respecte les normes professionnelles. Elle agit en préservant l'identité culturelle et les valeurs éthiques du résident dont elle a la charge. Elle se conforme aux prescriptions médicales et à son supérieur hiérarchique, en ayant pour objectif la satisfaction des besoins du résident.
- Exécuter toutes les tâches inhérentes à la profession d'infirmier(e) suivant le diplôme obtenu tant techniques que de soin et de confort :
 - Préparation de médicaments ;
 - Contrôle de la préparation de médicaments;
 - Distribution de médicaments ;

- Injections ;
 - Perfusions ;
 - Pansements ;
 - Remplacement des poches à gavages et autres soins éventuels ;
 - Prise de tensions artérielles, glycémies, autres paramètres si nécessaire ;
 - Surveillance de l'état de santé du résident ;
 - Accompagnement d'une personne en soins palliatifs ainsi que son entourage ;
 - Participation à la continuité et à la qualité des soins (relation avec les Médecins, réunions, ...) ;
 - Evaluation du degré de dépendance des résidents ;
 - Application des décisions en matière de contention, réévaluation... ;
 - Etre capable de cerner la symptomatologie du résident ;
 - Etc.
- L'infirmier./ière respecte et applique les règles d'hygiène hospitalière :
 - Lavage des mains (procédures) ;
 - Procédure maladies nosocomiales ;
 - Soins d'hygiène (toilette avant 7H si prescription médicale, en cas d'accident majeur, si hospitalisation, si consultation) ;
 - Changes en fonction du degré d'incontinence (plan de soins) ;
 - Changement des literies mouillées ;
 - Etc..
 - L'infirmier./ière contrôle l'exécution complète, exacte et efficace des soins prodigués aux résidents :
 - Mises à jour des plans soins individualisés des résidents ;
 - Respecte les plans de soins individualisés des résidents ;
 - Exécute les directives médicales ;
 - Encadrement des aides-soignantes et stagiaires ;
 - Gestion des stocks, commandes et réception de médicaments ;
 - Gestion des stocks, commandes et réception de l'alimentation spécifique des résidents ;
 - Coordination avec l'équipe nursing, médicale, paramédicale, animation, cuisine et intervenants externes ;
 - Etc ;
 - L'infirmier./ière assume des tâches administratives et veille à la bonne gestion des informations orales et écrites :
 - Tenue et mise à jour des dossiers infirmiers, dossiers palliatifs, médicaux, registres (chute, infections, escarres), registre des appels ;
 - Contrôle des échelles de Katz, MMSE, Tinetti, MNA, ... ;
 - Encoder dans programme Care + les nouveaux soins apportés aux résidents ;
 - Assurer l'évaluation journalière des observations et actions ;
 - En fin de service, finalisation du rapport et remise de service à l'équipe suivante ;
 - Etc.

- L'infirmier./ière assure un rôle d'information et d'éducation en matière de santé pour le résident, sa famille, son entourage.
 - Information, relation avec les résidents, les familles et/ou les répondants ;
 - Accueil des personnes ;
 - Etc.
- L'infirmier./ière est responsable de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage de nouveaux membres et des élèves stagiaires.
- L'infirmier./ière adopte des attitudes professionnelles de qualité vis-à-vis du patient
 - Participe au bien-être psychique et affectif des résidents et de leur famille ;
 - Appel du médecin traitant si besoin ;
 - Répondre aux attentes des résidents ;
 - Réponse aux sonnettes et transcription dans le registre des appels ;
 - Présence et attention aux résidents en fin de vie ainsi qu'à leur famille ;
- L'infirmière veille à une bonne utilisation des moyens disponibles, afin de dispenser des soins de haute qualité avec un maximum d'efficacité et d'efficacé
 - Gestion, suivi et contrôle du matériel ;
 - Vérification et rangement du matériel, assurer la remise en ordre, le reconditionnement des chariots de soins ;
 - Entretien, désinfection et respect du matériel ;
 - Avoir le sens de la propreté, du rangement et de l'ordre du service ;
 - Préparation du matériel pour les soins, changes ou autres ;
 - Etc.
- L'infirmière doit pouvoir assumer sa fonction tant au niveau organisationnel que technique et relationnel au sein de toute unité de soins.

Compétences transversales

- Connaissance de l'Institution (le fonctionnement, les orientations, le projet de vie instauré dans l'établissement,...) ;
- L'infirmière contribue à la progression de l'institution par son ouverture d'esprit, sa disponibilité et sa capacité à faire face à tout changement de poste, d'horaire, d'organisation de travail ;
- L'infirmière applique rigoureusement les règles et instructions de l'institution en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement ;
- L'infirmière utilise les outils et logiciels bureautiques utiles à la fonction
- L'infirmière rédige (être capable de synthétiser, argumenter, structurer des rapports, ...) ;
- L'infirmier./ière communique (assurer une communication ascendante, descendante et transversale par une grande transparence dans la diffusion de l'information auprès de la hiérarchie, des différents services, des autres agents de l'institution et de l'extérieur) ;
- L'infirmier./ière s'implique personnellement dans la vie des services ;
- L'infirmier./ière est ouverte aux changements, les assimile, les accepte et s'adapte aux besoins des services ;
- L'infirmier./ière collabore avec les autres agents de l'institution et extérieurs éventuels, a un esprit d'entraide au sein du service et vis-à-vis des autres services ;
- L'infirmier./ière s'adapte (être capable d'accepter l'évolution de son environnement de travail en veillant à gérer le stress qui pourrait en découler), travaille méthodiquement et rigoureusement ;

INFIRMIER(E)

TEMPS-PLEIN

CONTRAT DE REMPLACEMENT

(Entrée en fonction rapide)

- Réaction rapide, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un évènement soudain ;
- L'infirmier./ière se tient informée et s'adapte (par l'intermédiaire de formations) à l'évolution de sa fonction ;
- L'infirmier./ière planifie (exécuter le travail d'une façon structurée en se fixant des priorités en fonction de l'importance, des délais), est efficace et occupe correctement son temps de travail, est autonome et proactive dans son travail ;
- L'infirmier./ière respecte les horaires, les règles, les collègues, la hiérarchie ;
- L'infirmier./ière respecte l'éthique et la déontologie.